

COMMUNE DE DRAP

Département des Alpes-Maritimes



PLAN LOCAL D'URBANISME REVISION ALLEGEE

2

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

PLU approuvé le 29 novembre 2012	
Délibération du Conseil Municipal pour la révision allégée :	23 octobre 2016
Arrêté le :	
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Déclaration de projet	Mises à jour
19 décembre 2013 21 janvier 2014	7 juin 2016 Secteur Formiga	

Pour information.

Le PADD n'est pas impacté par les dispositions de la révision allégée.

Se référer au document figurant dans le dossier du PLU approuvé le 29 novembre 2012.